

## Château du Hamel (Castets en Dorthe)

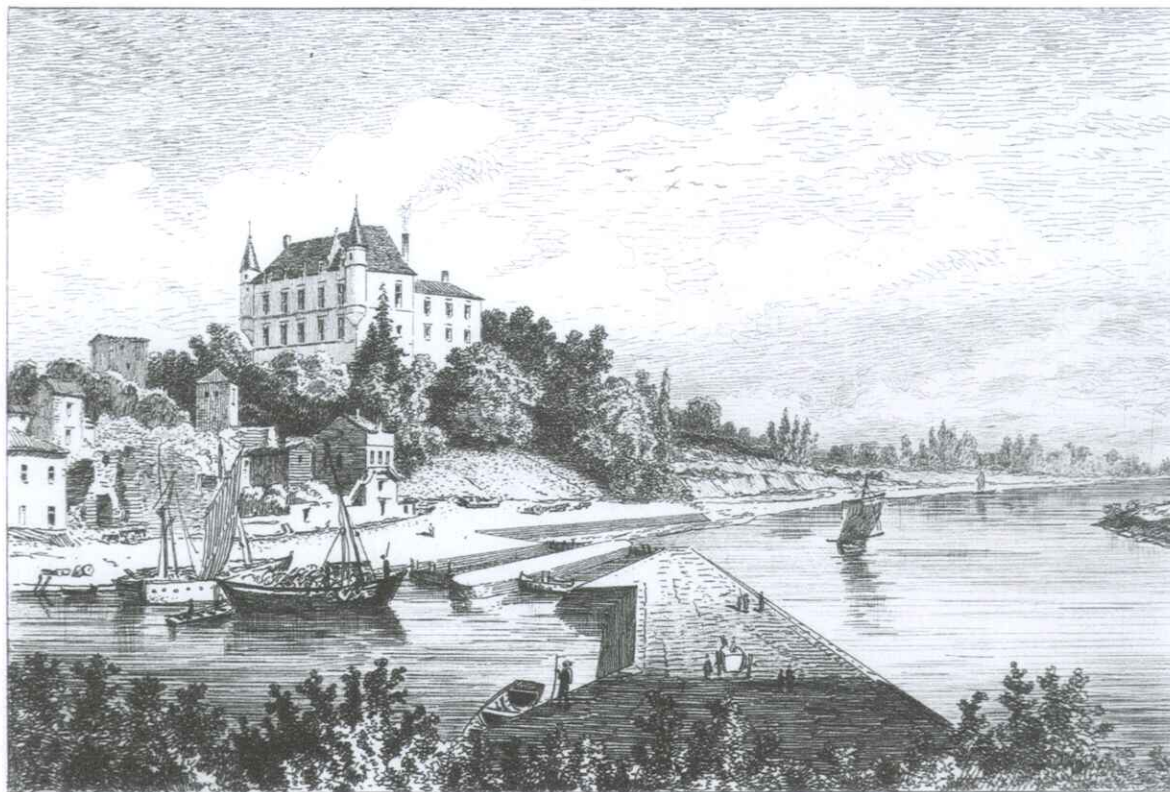


« Le château de Castets-en-Dorthe est bâti sur la rive gauche de la Gironde, à l'extrémité d'un plateau élevé de 30 mètres au-dessus des eaux du fleuve il est séparé du bourg qu'il domine, par un profond ravin, au bas duquel jaillissait une belle source. Jadis, les fortifications du bourg étaient réunies à celle du château par un mur dont on ne trouve plus que de faibles restes. Cette forteresse fut construite en 1313. De ce qui fut fait alors, il reste peu de chose, parce que de nombreuses modifications y ont été faites à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle par Jean de Fabas, à qui l'on doit probablement les différents bastions triangulaires tournés vers le bourg. Ceux qui devaient protéger les autres côtés de la forteresse, ont été rasés et à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, un membre de la famille du Hamel a donné au château l'aspect que nous lui voyons aujourd'hui, et en fit ainsi une des plus belles habitations de la Guyenne. »

Depuis le château est resté dans la famille, mais est passé par les femmes.

Les seigneurs de Castet-en-Dorthe sont connus dès le 12<sup>e</sup> siècle, mais la construction du château date de 1313, par autorisation du roi d'Angleterre Edouard II. En 1327, le château fut pris par les Français commandés par le duc d'Anjou et Du Guesclin. En 1442, il fut repris par les Anglais commandés par Roos. En 1572, Jean de Fabas, seigneur d'Ariès et de Castet en devint propriétaire. D'abord catholique, il se fit protestant et ravagea les environs de Bordeaux jusqu'à la paix du Fleix, en 1581. Durant cette paix, il fortifia le château. Le maréchal de Goyon-Matignon, un des chefs de l'armée royale, mit le siège devant le château, mais Henri de Navarre, accompagné de Sully, secourut la place et contraignit Matignon à se retirer. Le château fut remis au duc de Mayenne et en partie rasé. L'édifice actuel fut rebâti en 1697. De la forteresse du 14<sup>e</sup> siècle subsiste la base du donjon sur la face est, conservée à l'intérieur sous forme d'une salle heptagonale voûtée d'ogive. L'édifice du 17<sup>e</sup> siècle présente trois bâtiments en U, les deux corps latéraux moins élevés que le corps de logis principal. Le quatrième côté de la cour est fermé par les anciennes écuries au centre desquelles s'ouvre l'ancien porche d'entrée formant pavillon. Les tourelles d'angle, coiffées d'une toiture en éteignoir, sont ceinturées par la corniche médiane. L'entrée sud du château présente une porte à encadrement de pierres à refends. Les chambranles sont renforcés par deux petites colonnes à tambour qui supportent le tableau surmonté d'un fronton coupé dont les rampants se terminent en volutes.

## Historique du château



CASTETS-EN-DORTHE

**11<sup>ème</sup> siècle** : Les seigneurs de Castets tiennent un certain rang dans la noblesse du pays, ils sont barons de Barie et de Lados.

**1201 : 2 février** : Le seigneur et les prud'hommes de Castets font alliance avec les jurats de La Réole, jurant de se porter secours.

**1275** : il est fait mention de Guillaume Seguin VI, seigneur de Castets, ce qui laisse supposer des seigneurs antérieurs.

**1313 : 15 novembre** : Raymond-Guillaume de Goth, (neveu du pape Clément V) reçoit d'Edouard II d'Angleterre, une charte lui permettant d'élever un château-fort dans sa seigneurie à la place de l'ancienne maison forte du 11<sup>ème</sup> siècle.

**1316 : 27 mai** : le château est terminé et est offert en hommage au roi d'Angleterre Edouard II, qui le rend à Raymond Guillaume de Goth avec 7 paroisses des environs, et en échange d'un manoir qu'il possédait dans le diocèse d'Agen..

**1340** : Après la mort de Charles Le Bel, Raymond-Guillaume de Goth prend le parti de Philippe de Valois, contre Edouard III Plantagenet. Castets redevient français.

**1341 : Mars** : Philippe IV, roi de France, donne à Bertrand de Goth, fils de Raymond-Guillaume de Goth, la haute justice de Castets et la basse justice sur la moitié des terres confisquées aux Anglais.

**1345** : Les Anglais de nouveau à Castets grâce au comte de Derby. La seigneurie est donnée à Jean de Grailly puis, après abandon, au roi d'Angleterre qui la redonne à Bernard de Puch, un de ses chauds partisans.

**1358 : 2 juin** : le château revient au roi d'Angleterre.

**1363 : 9 juillet :** Raymond Guillaume II de Goth, est qualifié de seigneur de Castets après être venu rendre hommage au Prince de Galle en l'église St André à Bordeaux.

**1367 : 9 janvier :** Guillaume Raymond Monadey est qualifié de coseigneur de Castets.

**1377 :** le château est enlevé aux Anglais par les troupes françaises du Duc d'Anjou (frère du roi Charles V) et du Connétable Bertrand Du Guesclin.

**1383 :** Gaillard de la Mothe qualifié de coseigneur de Castets.

**1413 : 6 décembre :** une donation est faite à Jean Eynal des possessions de Guillaume de Goth pour rébellion de ce dernier qui aurait changé de camp.

**1442 :** le château est repris par les Anglais commandés par Roos.

**1451 :** Charles VII rend à la famille de Goth toutes ses possessions. La guerre de Cent ans prend fin en 1453 à Castillon la Bataille.

**1519 :** Castets appartient à Raymond des Appats .

**1550 :** Geoffroy de la Chassaigne possède le château et la moitié de la juridiction.

**1557 :** David de Monferant est qualifié comme partie prenante de la seigneurie de Castets.

**1567 :** Jean de Lisle, chevalier, seigneur de Castets, des Jaubertes et Monadey, marie sa fille à Pierre III de Lur qui devient coseigneur de Castets.

**1572 :** de Minvielle achète une portion de la seigneurie à Louis de Lur, fils de Pierre III de Lur. Jean de Fabas devient coseigneur de Castets en épousant la veuve de la Chassaigne.

**1577 :** Jean de Fabas, catholique, alors qu'il commandait la place de Bazas pour le compte du roi de France, pour une sombre histoire d'une jeune Bazadaise et sa dote, pris le parti du roi de Navarre et se converti au protestantisme. Il ravagea la région jusqu'à la paix du Fleix (26 novembre 1580).

**1581 :** Profitant de la paix de Fleix, Fabas fortifie le château qui devient une forteresse.

**1588 :** le château est assiégé, par le maréchal de Matignon. Henri de Navarre, accompagné de Sully, secourut la place et contraignit Matignon à se retirer. Le château fut remis au duc de Mayenne (frère du duc de Guise) et en parti rasé. Fabas capitule et reçoit 12 000 écus à titre d'indemnité. C'est à cette époque que seront apportées certaines modifications au château. Castets est érigé en vicomté par Henri IV.

**1604 :** Jean de Fabas rachète à M. de Minvielle la portion qu'il possédait et devient seigneur de Castets . Il meurt, après une vie très agitée dans le château en 1614.

**1614 :** Son fils Jean III de Fabas lui succède. Il intrigue dans les conflits entre protestants et catholiques. Un moment condamné à mort, il mourra au château en 1654 laissant héritière sa fille Jeanne de Fabas.

**1670 :** Charles du Hamel, chevalier, châtelain de Mirambeau en Saintonge acquiert les terres confisquées à Jeanne de Fabas et devient vicomte de Castets.

**1697 : 3 septembre :** l'adjudication est confirmée par décret contre Jeanne de Fabas.

**1700 : 6 mai :** Charles du Hamel fit hommage du château au roi Louis XIV, qui le lui remit.

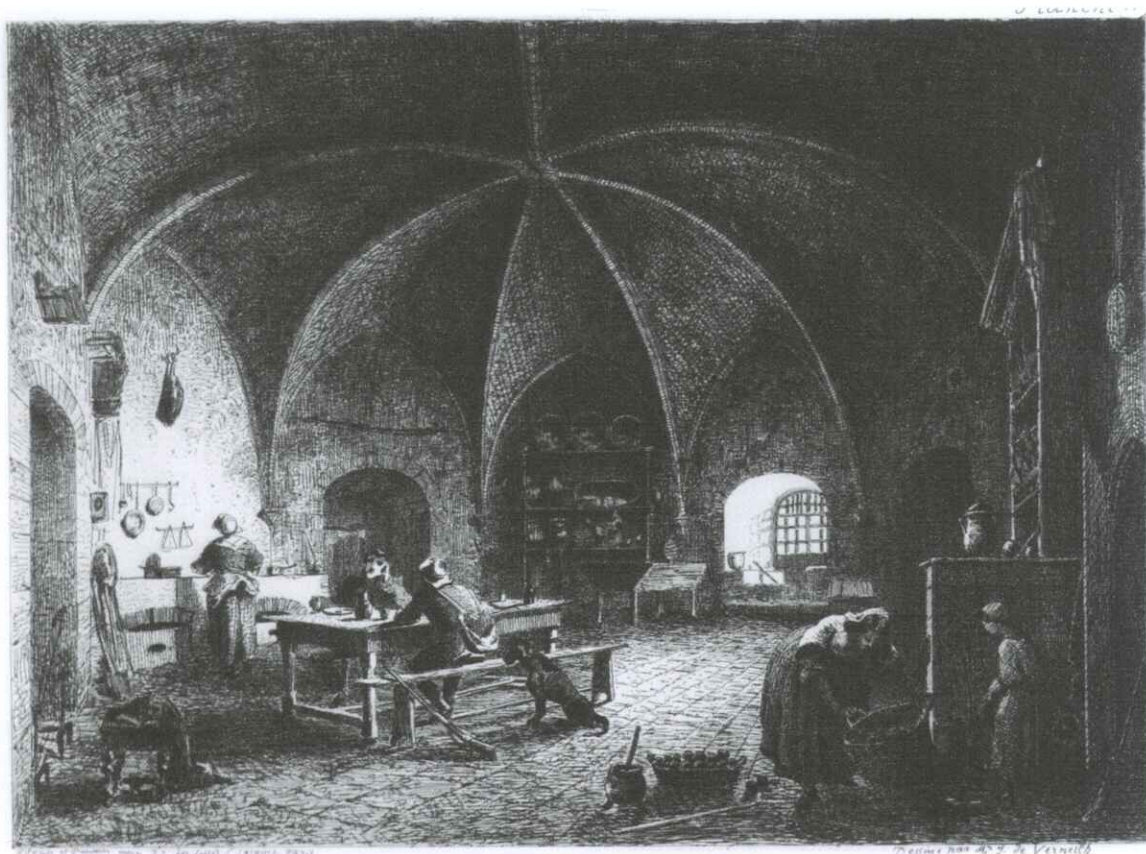
**Fin du 17<sup>ème</sup> siècle :** Charles du Hamel fait abattre les tours, anciens murs et fortifications qui ne servaient à rien depuis l'invention de l'artillerie. Il fait reconstruire le château tel que nous le connaissons aujourd'hui. Le château prend le nom de la famille et s'appelle depuis « Château du Hamel » .

**1793 :** arrestation et incarcération d'André Bernard du Hamel avec sa famille. Il est relâché ainsi que sa famille, sur l'intervention de la population de Castets, dont il était très estimé, auprès d'Isabeau et de Tallien, les *Robespierre* de Bordeaux.

**Au 19<sup>ème</sup> siècle, relevé et recensement par Léo Drouyn.**

**1963 : 20 juin :** inscription des façades et des toitures du château à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Depuis 1670, le château est resté dans la famille Du Hamel, mais est passé par les femmes.



Salle des gardes datant de 1315.